



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 21 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 15 septembre 2020
Date de publication : 28 septembre 2020

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Ako HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

20.21.09.85

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Cession de terrain à Madame et Monsieur Lionel ROY

Secrétaire de séance

Mme Amandine BORNECK

Rapporteur

M. Jean-Michel REBILLARD

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Nicolas GOMET à Mme Laetitia JARROT-MERMET

Suite à la demande de plusieurs propriétaires de l'avenue André Boulloche à Dole, la Collectivité est favorable à une cession d'une partie de la parcelle référencée à Dole section BP n° 514 et BP n° 530 sises « Grandes Noches » afin d'agrandir leurs propriété.

Dans la perspective d'un alignement des limites cadastrales, la ville a proposé à Madame et Monsieur Lionel ROY, propriétaires de la parcelle de terrain cadastrée section BP n° 406 sise 19 avenue André Boulloche à DOLE, la possibilité d'acquérir un tènement foncier d'une profondeur d'environ 10 mètres dans le prolongement de leur propriété actuelle correspondant à une superficie d'environ 270 m² à parfaire par voie de géomètre et au prix d'achat de 12 euros/m².

Au mois d'avril, Madame et Monsieur ROY ont répondu favorablement à cette proposition de transaction.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 17 septembre 2020,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente à Madame et Monsieur Lionel ROY, demeurant à Dole, 19 avenue André Boulloche, d'une partie des parcelles cadastrées section BP n° 514p et BP n° 530p, d'une superficie d'environ 270 m², à parfaire par voie de géomètre,
- **PRÉCISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 12 euros/m²,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- Madame et Monsieur Lionel ROY - 19 avenue André Boulloche - 39100 DOLE
- Maître Olivier VANDEL - Étude BARTHEN RUIZ VANDEL-8 rue Joseph Thoret-39100 DOLE

Fait à Dole, le 21 septembre 2020,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOUX



Cession de terrains – Avenue Boulloche Mme et M. Lionel ROY

